Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Collège Dawson

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Dawson a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Ils concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et ils portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Depuis l'application du plan d'aide, le taux global de réussite des cours à la première session a augmenté[1]. La hausse de la réussite est aussi démontrée par une bonne augmentation de la proportion d'élèves qui réussissent tous leurs cours et par la diminution du nombre d'élèves échouant plus de la moitié de leurs cours.

La réinscription au troisième trimestre

La proportion d'élèves qui se réinscrivent au troisième trimestre s'est légèrement accrue depuis l'implantation du plan d'aide à la réussite, particulièrement pour la cohorte 2000.

Trois des programmes ciblés par le Ministère enregistrent une hausse de la réinscription; il s'agit de la session d'*Accueil et d'intégration* ainsi que des programmes *Techniques administratives* et *Sciences humaines.* Dans ces deux derniers cas, l'augmentation du taux est plus marquée pour la réinscription dans le même collège. L'établissement avait aussi ciblé d'autres programmes, notamment *Sciences de la nature* dont le taux de persévérance a légèrement augmenté depuis l'application du plan d'aide à la réussite. Il est plus difficile d'établir des constats pour les autres programmes ciblés, compte tenu de la taille des cohortes et des oscillations observées au cours des années.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Toutefois, le Collège note une augmentation du taux de diplomation en durée prévue. Cette hausse s'observe dans tous les secteurs mais elle est plus marquée au secteur technique.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, les indicateurs de réussite du Collège Dawson ont progressé. Le Collège signale ces bons résultats. Il note toutefois qu'une analyse plus fine des indicateurs démontre que des progrès n'ont pas été réalisés également dans tous les programmes et que ce constat le guidera dans ses prochaines actions.

---

1. Le taux global de réussite des cours des nouveaux inscrits à la première session représente le pourcentage de cours que ces élèves ont réussis par rapport à tous les cours auxquels ils étaient inscrits à ce trimestre.

La Commission constate les progrès réalisés par le Collège, particulièrement les améliorations obtenues à l'égard de la réussite des cours.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre toutes les mesures prévues à son plan, bien que certaines n'aient pas été tout à fait complétées. Parmi les points forts, il souligne l'engagement de l'ensemble de la collectivité envers la réussite des élèves et le développement d'un bon système de suivi des données, entre autres avec l'établissement d'indicateurs de performance. Il compte former son personnel afin que celui-ci devienne plus habile à interpréter les données, ce qui bénéficiera à la mise en œuvre de son prochain plan.

La Commission remarque que le Collège a mis en oeuvre toutes les mesures qu'il avait prévues et qu'il en a fait un bon suivi tout au long de leur application. Ce suivi l'a d'ailleurs conduit à abandonner des actions en cours de route ou à en modifier d'autres afin d'adapter son plan aux résultats qu'il obtenait.

L'efficacité des mesures

Le Collège observe que les indicateurs de performance ont progressé depuis la mise en œuvre des mesures. La comparaison entre les progrès réalisés dans les différents programmes d'études montre que les améliorations sont plus marquées chez les élèves inscrits dans les formations ayant bénéficié du processus d'évaluation et de révision. L'établissement en conclut que les mesures visant à améliorer la cohérence et la pertinence des programmes, comme leur évaluation et leur révision, sont parmi les plus efficaces. Il souligne aussi l'apport d'autres mesures, dont l'évaluation et le perfectionnement des enseignants, le travail personnalisé auprès des élèves, incluant le tutorat offert par le *Learning Center,* et les sessions d'accueil. L'application des contrats découlant du règlement sur la réussite n'a pas donné de résultats concluants; pour son prochain plan, le Collège songe plutôt à mieux identifier les élèves à risque et à leur fournir le soutien nécessaire afin d'éviter qu'ils se retrouvent en situation d'échecs multiples ou fréquents. Le Collège ajoute qu'il a modifié les modalités des contrats mais qu'il n'a pas encore évalué l'impact de ces changements.

Le Collège Dawson a effectué un très bon suivi de chacune des mesures implantées et ce, à chaque année d'études couverte par le plan d'aide à la réussite; ceci lui a permis d'évaluer l'efficacité des mesures sur une base continue. Toutefois, il a eu plus de difficulté à établir une évaluation finale de l'effet des moyens mis en œuvre. Il souligne lui-même qu'il devra

prévoir, dans son prochain plan, des indicateurs lui permettant de mesurer l'efficacité de ses mesures. Dans le cas des contrats découlant du règlement sur la réussite, le Collège n'a pas réussi à bien cerner les raisons de leur faible impact et il n'a pu offrir que des explications vagues; la Commission l'incite à mieux analyser leur effet. Malgré ces difficultés, le Collège a produit une analyse sérieuse et il a réussi à tirer des conclusions qui pourront le guider dans l'élaboration de son prochain plan.

La Commission constate que les efforts soutenus du Collège Dawson envers la réussite ont été accompagnés de progrès, autant quant à la réussite des cours au premier trimestre qu'à la persévérance des élèves et qu'à la diplomation en durée prévue.

La Commission encourage le Collège à poursuivre ses travaux en respectant les orientations qu'il a annoncées dans son bilan, soit : améliorer la réussite dans les programmes les moins performants, élargir l'offre de sessions d'accueil, accroître le travail auprès des élèves à risque et améliorer le suivi de la formation et de l'évaluation des enseignants.

Conclusion

Depuis l'application du plan d'aide à la réussite au Collège Dawson, l'ensemble des indicateurs de réussite a progressé. L'établissement a mis en œuvre toutes les mesures qu'il avait prévues et il en a assuré un bon suivi. L'évaluation et la révision des programmes, les sessions d'accueil, les activités du *Learning Center* et les mesures visant à améliorer la qualité de l'enseignement semblent avoir été les plus profitables.

La Commission estime que le bilan réalisé par le Collège lui a permis de bien identifier les aspects qu'il devra privilégier dans son prochain plan d'aide à la réussite. La Commission note que le Collège compte déjà sur l'adhésion de l'ensemble de la communauté collégiale. De plus, elle souligne la valeur des mesures du plan, particulièrement les mesures portant sur la qualité de la relation maître-élève, comme l'évaluation et le perfectionnement des enseignants, et celles visant l'amélioration des programmes de formation. Toutefois, le Collège gagnerait à raffiner son analyse de l'efficacité des moyens qu'il met en œuvre.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche